

CIMETIERES - TARIFS

Réf : Délibération du conseil municipal du 17 décembre 2025

LE CIMETIERE DE LAVALLOT – boulevard Michel Briant



CONCESSION PLEINE TERRE (Tarif au m² /
prix fixé pour 2m²)

ACHAT OU RENOUELEMENT

15 ans : 200 €

30 ans : 300 €

50 ans : 600 €



CASE DU COLUMBARIUM

ACHAT OU RENOUELEMENT

8 ans : 250 €

15 ans : 400 €

30 ans : 800 €



CAVURNE – MINI CONCESSION (1m²)

ACHAT OU RENOUELEMENT

15 ans : 200 €

30 ans : 300 €

50 ans : 600 €



JARDIN DU SOUVENIR (Lavalot)

Dispersion des cendres : gratuit

Recto verso

CIMETIERES - TARIFS

Ref : Délibération du conseil municipal du 17 décembre 2025

LE CIMETIERE DU CENTRE – rue Amiral Troude



CONCESSION PLEINE TERRE

(Tarif au m² / prix fixé pour 2m²)

RENOUVELLEMENT

15 ans : 200 €

30 ans : 300 €

50 ans : 600 €



CASE DU COLUMBARIUM

ACHAT OU RENOUVELLEMENT

8 ans : 250 €

15 ans : 400 €

30 ans : 800 €

INFORMATIONS

Le paiement est à effectuer en mairie de Guipavas, par carte bancaire ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le règlement municipal des cimetières est affiché aux portes des cimetières et disponible en mairie.

Les horaires : les cimetières sont ouverts au public tous les jours :

- du 1^{er} octobre au 31 mars : de 9h à 18h.
- du 1^{er} avril au 30 septembre : de 9h à 19h.

L'entretien des concessions est par ailleurs de la responsabilité des familles. Cet entretien doit être réalisé en utilisant des produits respectant l'environnement.

Suivi administratif : en cas de changement d'adresse, merci de prévenir le service population.

Recto verso